30 MAI 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2024/05-03 PARAMÈTRES STRATÉGIQUES DU FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME EN FAVEUR DE LA ZAMBIE

Le Conseil d'administration :

1. prend note de l'évaluation réalisée par le Groupe consultatif technique indépendant (GCTI) sur les facteurs favorables à la transformation du système en Zambie, y compris les facteurs jugés hautement prioritaires, tel qu'énoncés à l'annexe 3 du document BOD/AV/2024/05 DOC 03 ;
2. prend note de l'évaluation réalisée par le Secrétariat et exposée à l'annexe 2, sur les paramètres stratégiques du Pacte de partenariat conclu avec la Zambie, qui figure à l'annexe 4.1 ;
3. invite la Zambie à soumettre une requête de financement pour la transformation du système, d'un montant de 31 550 000 dollars, conformément à la décision FRC/2021/09-01 et aux paramètres stratégiques applicables aux financements du GPE, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1. Synthèse des paramètres stratégiques et allocations recommandées par le Secrétariat (tous les montants sont exprimés en dollars)

a.	Allocation indicative au titre du financement pour la transformation du système	31 550 000
b.	**Facteurs favorables hautement prioritaires *** ▪ Données et éléments probants	
c.	**Domaines d'intervention des financements du GPE :** 1. Environnement et matériels d'apprentissage 2. Connaissances, pratique et professionnalisme des enseignants 3. Capacités et performance du système 4. Éducation inclusive et intégrant la notion de genre (domaines transversaux 1 à 3)	